

Championnat d'Ille-et-Vilaine Jeunes de badminton

Table des matières

1. GÉNÉRALITÉS	2
1.1 DEFINITION.....	2
1.2 CHAMP D'APPLICATION	2
2. PARTICIPATION	2
2.1 CRITERES D'ADMISSION	2
2.2 TABLEAUX	2
2.3 CATEGORIES D'AGE	2
2.4 SURCLASSEMENT	2
2.5 COACHING.....	2
3. INSCRIPTIONS	2
3.1 ENSIMPLE.....	2
3.2 EXEMPTION DE PARTICIPATION	3
3.3 EN DOUBLE.....	3
3.4 FORFAITS ET REMPLACEMENTS	3
4. CONFECTION DES TABLEAUX	3
5. ÉCHÉANCIER	4
6. GESTION TECHNIQUE.....	4
7. VOLANTS	4
8. MÉDAILLES	4
9. PARTENARIAT	4
10. FINANCEMENT	5
10.1 FRAIS D'INSCRIPTION	5
10.2 RESTAURATION	5
10.3 PRODUITS DIVERS	5
11. OFFICIELS TECHNIQUES	5
11.1 JUGE ARBITRAGE	5
11.2 ARBITRAGE	5
12. ACCUEIL DE LACOMPÉTITION	5
12.1 DESIGNATION DE L'ORGANISATEUR.....	5
12.2 OBLIGATION LOGISTIQUE POUR LE CLUB ORGANISATEUR	6
12.3 MODALITES DE L'ORGANISATION.....	6
13. DÉCLARATION SUR POONA	6
14. CÉRÉMONIES PROTOCOLAIRES.....	6
15. AUTORISATION PARENTALE	6
AIDE-MEMOIRE CLUB ORGANISATEUR	7



Comité Départemental
de Badminton



1. GÉNÉRALITÉS

1.1 Définition

Le Championnat Départemental d'Ille-et-Vilaine Jeunes est une compétition attribuant les titres départementaux dans les disciplines de simple homme (SH), simple dame (SD), double homme (DH), double dame (DD) et double mixte (DX).

Dans les catégories : Poussin, Benjamin, Minime, Cadet et Junior

A l'issue de cette compétition, les titres de « Champion d'Ille-et-Vilaine Jeunes » sont attribués aux vainqueurs, et de vice-champions d'Ille-et-Vilaine Jeunes aux finalistes.

1.2 Champ d'application

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions de participation, les modalités d'engagement et le déroulement de cette compétition.

La gestion du Championnat est confiée par le Comité 35 de Badminton à la Commission Jeunes.

Le règlement général des compétitions de la FFBaD s'applique pour tous les points non développés dans ce règlement.

Aucun tournoi ou série Jeunes ne sera autorisé sur le territoire d'Ille-et-Vilaine aux mêmes dates.

2. PARTICIPATION

2.1 Critères d'admission

Seuls sont admis à participer au Championnat Départemental 35 Jeunes, les joueurs remplissant les conditions suivantes :

- Joueurs licenciés dans un club d'Ille-et-Vilaine affilié à la Fédération Française de Badminton (FFBaD).
- Joueurs autorisés à jouer en jeunes (de minibad à junior) pour la saison en cours.

2.2 Tableaux

Le Championnat 35 Jeunes oppose les joueurs dans cinq disciplines (SH, SD, DH, DD, DM).

Dans chacune de ces disciplines, les joueurs seront dispatchés en 5 séries : Poussin, Benjamin, Minime, Cadet et Junior.

2.3 Catégories d'âge

Les Catégories d'âge se trouvent dans le document A1-CD35-Dispositions Saison de la saison concernée.

2.4 Surclassement

À l'exception des minibads qui seront regroupés avec les poussins, aucun autre surclassement ne sera autorisé.

2.5 Coaching

Dans les tableaux Poussins et Benjamins, le conseil aux joueurs entre les points n'est pas autorisé.

3. INSCRIPTIONS

Pour le Championnat 35 Jeunes, chaque joueur peut s'inscrire dans un, deux ou trois tableaux.

Les inscriptions sont libres et se font obligatoirement sur le site badnet.fr jusqu'à J-15.

Pour chaque discipline :

3.1 En simple

Les vainqueurs de chaque tableau se qualifient directement pour les Championnats de Bretagne Jeunes.

La sélection sera établie sur la base du CPPH à J-30.

Les 12 joueurs ayant le CPPH le plus élevé seront positionnés en liste principale, les 12 suivants sur la liste des remplaçants.

Les joueurs sélectionnés sont alors convoqués par le Comité.

Ces derniers doivent confirmer ou non leur participation. Une réponse est demandée pour J-15 au plus tard.

Au-delà de cette date aucune inscription ne sera prise en compte.

La liste définitive des joueurs sera publiée sur le site du Comité à « J-10 » de la compétition.



Comité Départemental
de Badminton



3.2 Exemption de participation

Après cette date, seront exemptés de participation au Championnat d'Ille-et-Vilaine Jeunes les joueurs qui seront convoqués par la Fédération Française de Badminton pour participer à une compétition ou un stage national ou international sur ce même week-end.

De même, un joueur sélectionné pour une compétition régionale, inter-régionale ou nationale sera exempté.

3.3 En double

Les vainqueurs de chaque tableau ne se qualifient pas directement pour les Championnats de Bretagne Jeunes.

Les inscriptions sont libres.

Un fichier de recherche de partenaires sera accessible en ligne afin de faciliter la constitution de paires.

La sélection sera établie sur la base du CPPH (moyenne de la paire) à J-30. Les 12 meilleures paires seront positionnées en liste principale, les 12 suivantes sur la liste des remplaçants.

Toutes les inscriptions devront être envoyées au comité jusqu'à J-15. Au-delà de cette date aucune inscription ne sera prise en compte.

La liste définitive des joueurs retenus sera publiée sur le site du Comité à « J-10 » de la compétition.

3.4 Forfaits et Remplacements

Forfaits

Il est important de sensibiliser les jeunes, les parents et les responsables jeunes sur les nuisances engendrées par les forfaits non signalés qui pénalisent fortement l'organisation des tournois et sont très désagréables pour les autres joueurs.

En conséquence :

Tout joueur, sachant à l'avance son indisponibilité pour le tournoi, doit contacter le Comité.

De plus, à compter du mercredi précédant la compétition, tout joueur inscrit, et non présent le jour du tournoi, doit adresser à la Ligue un certificat médical ou un justificatif écrit, dans un délai de 5 jours après la fin de la compétition.

Cf. RGC : 2.17.2. Forfait volontaire - Le forfait volontaire consiste pour un joueur :

- soit à ne pas se présenter à une compétition pour laquelle il est inscrit, sans raison valable ou sans prévenir ;
- soit à renoncer sans raison valable ou cas de force majeure à jouer un match.

Un forfait volontaire avéré entraîne le retrait du fautive de la compétition, dans toutes les disciplines.

Barème de sanctions

- Forfait volontaire : suspension de 2 mois ;
- Forfait volontaire avec récidive : suspension de 6 mois.

Remplacements dans la paire en double

Avant la confection des tableaux, sauf cas de force majeure (forfait d'un des deux joueurs) il n'est pas autorisé de changer de partenaire après la date limite d'inscription.

Après la confection des tableaux, un joueur privé de son partenaire peut demander son remplacement par un autre joueur également privé de son partenaire ou inscrit en « recherche ».

La nouvelle paire ne doit pas avoir une valeur telle qu'elle aurait dû occuper une place de tête de série plus élevée que la paire remplacée.

S'il n'a pas nommé son nouveau partenaire dans le délai imparti par le juge-arbitre, la paire complète est forfait et remplacée par la première paire en liste d'attente.

4. CONFECTION DES TABLEAUX

La confection des tableaux est réalisée par le GEO du Comité 35 sous contrôle de la commission Jeunes, en accord avec le Juge-Arbitre principal.

Les têtes de série sont déterminées pour chaque tableau et pour chaque catégorie d'âge, en fonction du CPPH à J-30.

En cas d'égalité au CPPH, priorité sera donnée au plus jeune (moyenne de la paire pour les doubles).

Le tirage au sort des tableaux est effectué par le Juge-Arbitre à J-6 avant la compétition.

Tous les forfaits ultérieurs au tirage au sort devront être justifiés par écrit dans les conditions habituelles (cf 3.4).

5. ÉCHÉANCIER

Les échéanciers sont effectués par le Juge-Arbitre à J-6 avant la compétition.

En fonction des inscriptions, l'échéancier suivant est conseillé :

Samedi et dimanche :

Début du tournoi : au plus tôt 08h00

Fin du tournoi : au plus tard 19h00

Les tableaux de simple et de mixte seront, dans la mesure du possible, joués, dans leur intégralité le samedi.

Toutefois, si l'échéancier ne permet pas le respect des horaires cadres prévus (cf ci-dessus), le Comité se réserve le droit de reporter les phases finales au dimanche, à la suite des doubles.

Les doubles se joueront le dimanche.

De plus et afin de respecter le RGC qui stipule qu'un joueur ne peut jouer plus de 8 matchs par jour, le Comité s'autorise si nécessaire à :

- Limiter le nombre d'inscrits dans un tableau ;
- Retenir le 1^{er} de chaque poule pour les phases finales de chaque tableau ;
- Retenir le ou les meilleurs seconds pour les phases finales.

Cette liste n'est pas exhaustive.

6. GESTION TECHNIQUE

La compétition est gérée sur le logiciel Badnet.

La création du tournoi sur Badnet, les inscriptions et les tableaux sont effectués et gérés par le GEO du Comité 35, sous contrôle de la commission Jeunes et du Juge Arbitre principal.

Le matériel utilisé doit être constitué d'un ordinateur (disposant d'un accès à internet et apte à utiliser le logiciel Badnet) et d'une imprimante.

Il est recommandé d'avoir une connexion internet dans la salle.

Les convocations seront publiées, au plus tard, le jeudi précédant la compétition.

À partir du jeudi, les joueurs concernés sont avertis individuellement par mail, en cas de modification des convocations.

Le Comité 35 contacte la presse départementale pour annoncer les dates, le lieu, les horaires, les contacts et les conditions de déroulement de ce championnat.

Le club organisateur doit également entreprendre des démarches afin de médiatiser l'évènement (presse sportive et locale).

7. VOLANTS

Pour tous les joueurs, les volants plumes homologués sont à leur charge (partage) jusqu'aux demi-finales.

Les tableaux Minibads/Poussins se disputent en volant plastique (fournis par le club organisateur) ou plumes au choix des 2 joueurs (ou paires).

En cas de désaccord, le volant plume est prioritaire.

Le Comité fournira les volants plumes uniquement pour les finales, à hauteur de 2 volants par match, un troisième pourra être donné en cas de troisième set.

Ceux-ci sont livrés au club organisateur par le partenaire du Comité 35.

8. MÉDAILLES

Les médailles seront fournies par le Comité 35 pour les demi-finalistes, les finalistes et les vainqueurs des différents tableaux.

9. PARTENARIAT

L'organisateur doit respecter l'engagement du Comité 35 vis-à-vis de son partenaire :

- Mettre à disposition un emplacement pour la tenue de son stand.
- Afficher ses supports de communication et utiliser sa charte graphique sur les supports de communication.

En cas d'indisponibilité du partenaire du comité 35, le club organisateur a la possibilité de choisir le partenaire de son choix.

10. FINANCEMENT

10.1 Frais d'inscription

Le club organisateur et le Comité 35 se partagent la somme totale des inscriptions selon la répartition suivante : 40% pour le club organisateur et 60% pour le Comité.

Les tarifs d'inscriptions se trouvent dans l'annexe A1-CD35-Dispositions Saison de la saison concernée.

Une facture sera envoyée aux clubs à l'issue de la compétition. Aucun règlement ne sera accepté sur place.

10.2 Restauration

Les recettes restent entièrement acquises au club support.

Le club support devra prévoir pour les joueurs, les accompagnateurs et le public une restauration suffisante.

Le Comité 35 prend en charge les frais de restauration de la personne tenant le stand de son partenaire.

10.3 Produits divers

Tous les autres bénéfices liés à des actions du club organisateur à l'occasion du Championnat 35 Jeunes lui sont entièrement acquis (Tombola, jeux...).

11. OFFICIELS TECHNIQUES

11.1 Juge Arbitrage

Désignation

Le Juge-Arbitre du Championnat 35 Jeunes est désigné par le comité 35.

En cas de besoin d'un 2^{ème} Juge-Arbitre, celui-ci sera à la charge du club organisateur. Il pourra être du club.

Le Juge-Arbitre principal est de grade Ligue Certifié, au minimum.

Indemnités

Les indemnités du Juge-Arbitre Principal sont à la charge du Comité 35 de Badminton.

Déplacements

Les frais de déplacements (à hauteur d'un aller-retour par jour de compétition) du Juge-Arbitre Principal sont entièrement à la charge du Comité 35 de Badminton.

Restauration

Les frais de restauration des Juges-Arbitres sont entièrement à la charge du club organisateur.

Sauf, le(s) petit(s) Déjeuner du Juge-Arbitre Principal qui est (sont) à la charge du Comité 35.

Hébergement

Le club organisateur veille à l'hébergement du Juge-Arbitre Principal. Le coût est à la charge du Comité 35.

Une chambre individuelle bénéficiant d'une connexion internet est un minimum requis.

Suivant l'éloignement géographique du JA par rapport au club organisateur, la nuitée du vendredi est également à la charge du Comité 35.

11.2 Arbitrage

Les matchs seront auto-arbitrés par les joueurs.

Le club organisateur peut, s'il le souhaite, solliciter des arbitres. Ceux-ci sont alors à la charge du club.

Dans ce cas, les chaises d'arbitrage seront à privilégier.

12. ACCUEIL DE LA COMPÉTITION

12.1 Désignation de l'organisateur

Les clubs breilliens souhaitant organiser ce Championnat 35 Jeunes doivent envoyer un dossier de candidature motivé au secrétariat du comité 35, au plus tard au 31 août de la saison en cours.

Le club organisateur dépose un dossier de candidature pour l'organisation de la compétition sur 2 jours.



Comité Départemental
de Badminton



12.2 Obligation logistique pour le club organisateur

Salle

Le club organisateur doit disposer d'au moins 7 terrains, dans une ou deux salles, sur 2 jours.

Le club doit prévoir des scoreurs, à minima, pour les finales.

Table de marque

La gestion de la table de marque sera assurée par le Comité Départemental de badminton d'Ille-et-Vilaine. Le club support pouvant fournir son aide s'il le désire.

Le club assure la gestion matérielle de la compétition dans les meilleures conditions (table de marque, gestion échancier et fichier de la compétition, sono, affichage, assistance médicale, gestion du plateau, etc.)

Plateau de jeu

Le club support aura la charge de préparer le plateau de jeu, terrain et podium. Le club support devra entretenir / nettoyer les terrains au cours du weekend et en particulier entre les 2 journées. Le club support devra aider au changement de hauteur des filets entre les matchs (si nécessaire pour catégorie poussin/minibad).

Le comité départemental de badminton et le(s) Juge(s)-Arbitre(s) valideront le plateau de jeu et le podium.

Buvette

Le club organisateur prévoit pendant toute la compétition pour les joueurs, les accompagnateurs, les officiels et le public une restauration suffisante ainsi qu'une buvette. (Le nombre de compétiteurs est communiqué par le Comité 35 à la suite de la phase d'inscription). Celle-ci doit être présente dans chaque salle, si la compétition se déroule sur plusieurs sites.

12.3 Modalités de l'organisation

Le Comité 35 de Badminton enverra les invitations, comprenant le nom du club support, le nom de la compétition, le numéro d'autorisation, la date, le lieu, les horaires, les coordonnées du responsable de la Commission Jeunes à contacter et un plan d'accès à la salle.

Le club organisateur respecte le cahier des charges et les engagements annoncés dans le dossier de candidature. (Voir Aide-Mémoire en fin de ce document)

Le club organisateur entreprend les démarches pour médiatiser le championnat auprès des élus locaux, et de la presse locale.

Le club organisateur informe la presse locale des résultats finaux.

13. DÉCLARATION SUR POONA

La demande d'autorisation est faite sur Poona par le GEO du Comité 35.

Le GEO du Comité 35 rédige également le règlement particulier qui est joint à la demande d'autorisation de tournoi, procède à la vérification et à la validation de la demande dans les délais impartis.

14. CÉRÉMONIES PROTOCOLAIRES

Lors des cérémonies protocolaires, les supports visuels du Comité 35 (banderoles, kakémonos) et différents partenaires sont affichés près des podiums

Le club organisateur met à disposition un podium (à minima de deux marches).

1. Discours du représentant du Comité 35
2. Discours du président du club organisateur
3. Discours des partenaires du club support (Facultatif)
4. Remises des récompenses

15. AUTORISATION PARENTALE

Chaque participant mineur à une compétition doit être placé, explicitement et en permanence, sous la responsabilité d'un adulte responsable, connu du juge-arbitre et disposant d'une autorisation délivrée par l'autorité parentale, dans le respect de la réglementation en vigueur concernant l'accompagnement des mineurs.

Aide-Mémoire Club Organisateur

Championnat d'Ille-et-Vilaine Jeunes de badminton

AVANT LA COMPÉTITION

- ✓ Envoyer une affiche d'annonce de la compétition (au format image) au secrétariat du Comité (contact@comite35badminton.fr) dès que le club support aura été choisi par le CA du Comité.
- ✓ Envoyer une lettre d'invitation avec plan d'accès vers les salles au plus tard 6 semaines avant la date de la compétition au secrétariat du Comité (contact@comite35badminton.fr).
- ✓ Rechercher un lot d'accueil (au choix) pour tous les participants (joueurs et officiels techniques).
- ✓ Proposer des contacts pour l'hébergement des joueurs et officiels techniques à proximité du complexe sportif et à des tarifs raisonnables (exemple : partenaires du club).
- ✓ Entreprendre des démarches pour médiatiser l'évènement (contact des partenaires, de la presse locale, ...).

PENDANT LA COMPÉTITION

- ✓ Prévoir une buvette suffisante pour les deux jours (dans chaque salle si elles sont éloignées) en fonction du nombre de personnes attendues.
- ✓ Prévoir la vente de volants plume à la buvette si le partenaire équipementier du Comité n'est pas présent sur la compétition.
- ✓ Prévoir des volants plastiques pour les tableaux poussins.
- ✓ Prévoir une table de pointage (par salle) avec :
 - Un bénévole du club en binôme avec un membre du Comité pour le pointage et la distribution des lots d'accueil (du club et du Comité) le cas échéant,
 - Une tablette ou un ordinateur connecté à Internet,
 - Afficher le QRcode de pointage de la compétition (à proximité du pointage).
- ✓ Fourniture d'une table de marque (par salle) disposant de :
 - Tables et chaises pour 4/5 personnes,
 - Une sonorisation avec microphone,
 - Une tablette connectée à Internet (pour la saisie des scores),
 - Une arrivée électrique,
 - Une trousse de secours,
 - Un écran géant ou tout autre moyen pour afficher le numéro du prochain match,
 - 1 pige (pour la hauteur des poteaux/filets).
- ✓ Disposer d'une connexion Internet Wifi dans la / les salle(s) de la compétition pour la / les table(s) de marque.
- ✓ Mise à disposition des terrains homologués avec pour chacun :
 - 4 chaises de coach (deux par demi-terrain),
 - 2 ou 4 caisses (1 ou 2 par demi-terrain),
 - 1 carton pour les volants usagés,
 - 1 scoreur,
 - 1 serpillère,
 - 1 plaquette avec un crayon pour noter les scores.
- ✓ Pour les récompenses prévoir dans la salle principale :
 - Une table pour disposer les récompenses des joueurs,
 - Un podium.
- ✓ Si la compétition accueille des arbitres, prévoir au moins 2 chaises d'arbitre sur des terrains de la salle principale.